



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025

Si votre enfant entre pour la première année à l'école maternelle F.Dolto ou à l'école élémentaire des Prés Calards, vous devez procéder à une demande d'inscription avant le 16 mai 2024.

Vous trouverez sur le site internet de la commune tous les documents à télécharger : www.lebreuilbourgogne.fr

Le dossier de demande d'inscription complet devra être retourné en Mairie, soit par courriel à l'adresse suivante : mairie@lebreuilbourgogne.fr, soit par voie postale à l'adresse : Hôtel de Ville Place du 19 Mars 1962 LE BREUIL 71670.

A réception, votre demande fera l'objet d'un accusé de réception délivré par la Mairie.

L'inscription de votre enfant ne sera effective qu'après confirmation par la Directrice de l'établissement scolaire, qui prendra contact avec vous.

Madame **Sandra CHAPULLIOT, Directrice**
Ecole Maternelle Françoise Dolto 3, rue Bel Air
Tel. : 03.85.5544.16 ou par mail : ec-mat-le-breuil-71@ac-dijon.fr

Madame **Nathalie TISSIER, Directrice**
Ecole Élémentaire Les Prés Calards 1, rue Bel Air
Tel. : 03.85.55.29.86 ou par mail : 0711393D@ac-dijon.fr

Pour les inscriptions d'enfants ne résidant pas sur Le Breuil, une dérogation est indispensable. Il est nécessaire d'en faire la demande en Mairie par courriel ou par courrier.